



Lettre d'information de décembre 2014

Rubrique « Dossiers thématiques »

La vélostation de Delémont, un acquis important pour les cyclistes

C'est le 20 janvier 2014 que la vélostation de Delémont a ouvert ses portes. Un espace couvert non chauffé a été aménagé à l'arrière de la barre commerciale de la gare. Un pavillon à l'entrée sert au personnel. Construite sous l'égide de la commune de Delémont, son exploitation est confiée à Propul's, le département "insertion" de Caritas Jura. Pro Vélo Jura participe au groupe de pilotage depuis le début.

La construction

Le terrain est mis gratuitement à disposition par les CFF sous forme d'un droit de superficie. Le crédit de construction de Fr 820'000.- est respecté. Le projet avait été accepté par les citoyennes et citoyens de Delémont lors d'une votation en mars 2012, dans le cadre du réaménagement de la gare routière et de la réalisation d'une vélostation, comportant deux bâtiments. Le financement est assuré par la commune, l'Agglomération, le Canton et la Confédération. Le budget de fonctionnement pour 2014 se monte à Fr 70'000.-, assumé par une subvention de Fr 25'000.- de la ville et une garantie de déficit de l'Agglomération de Delémont, qui en délègue par convention la mise en œuvre à la ville. Caritas Jura est mandatée par Delémont sur la base d'un contrat de prestations.

Comment ça fonctionne ?

Le personnel est à disposition de 8h30-11h30 et 13h30-16h30, le jeudi jusqu'à 18h30. La porte s'ouvre au moyen d'une carte à puce 7 jours sur 7 et 24 h sur 24. Il existe des entrées pour un jour (Fr. 2.-), des abonnements mensuels (Fr. 15.-) et annuels (Fr. 150.-). L'abonnement vaut pour un seul vélo, il s'achète sur place, au guichet CFF ou par internet (www.youticket.ch, site sur lequel il est nécessaire d'ouvrir un compte).

Quelles sont les offres ?

La vélostation dispose de 109 places pour vélos, dont la moitié sur des supports à deux étages facilement maniables. Vélos à assistance électrique et scooters électriques ont aussi leurs places. Des casiers sont à disposition ainsi qu'une station de gonflage et de recharge de batteries de vélos électriques.

Le personnel - 2 personnes à plein temps et une à mi-temps - effectue des services d'entretien et des réparations (lavage, lubrification, petits réglages, réparation en cas de crevaison, etc.). Il est en outre chargé de l'entretien des espaces publics autour de la gare.

Quels sont les premiers résultats ?

Jusqu'à fin octobre 2014, le bilan correspondait aux prévisions, elles-mêmes prudentes : 34 abonnements annuels et 125 abonnements mensuels ont été vendus. Il y a eu 489 entrées journalière, 30 réparations et 6 nettoyages de vélo. L'association Transport et environnement, l'ATE, met deux vélos gratuitement à disposition de ses membres, la Fondation rurale interjurassienne en met un autre pour ses visiteurs.

La position de votre association

Le comité de Pro Vélo Jura s'est fortement réjoui de la mise en service de la vélostation. C'est une prestation de qualité qui garantit que les vélos sont à l'abri des vols, préservés de tout dommage, atteignables à toute heure et réparés en cas de nécessité.

Pour augmenter l'attractivité de la vélostation, votre comité estime que sa politique tarifaire mériterait d'être revue, en particulier le prix de l'abonnement annuel. D'autres adaptations devraient être imaginées, comme un tarif "familles" et "jeunes". L'abonnement pourrait inclure des prestations sous forme de bons, donnant droit à certains services. Pro Vélo Jura n'est pas favorable au fait que l'abonnement soit lié à un seul vélo, il est nécessaire qu'on puisse entreposer une fois son vélo de ville, un autre jour son VTT. L'abonnement annuel devrait pouvoir être échangé entre les membres d'un même ménage.

Afin de faire connaître la vélostation, votre association a décidé d'en faire la promotion sur son site internet et d'accorder un rabais sur les abonnements annuels. Les détails de cette offre vous seront communiqués prochainement.